

Site public pour les élèves

www.admission-postbac.fr



Site du candidat

Le portail national de coordination des admissions dans l'enseignement supérieur



- C'EST QUOI ?
- POUR QUI ?
- QUAND ?
- COMMENT ?
- LES FORMATIONS
- LE GUIDE DU CANDIDAT
- CONTACT

Page d'accueil



C'EST QUOI ?

A quoi sert le portail Admission Post Bac ?



POUR QUI ?

Qui est concerné par Admission Post Bac ?



QUAND ?

À Quel moment se connecter à Admission Post Bac ?



COMMENT ?

Quelles sont les étapes d'Admission Post Bac ?

À PARTIR DU 20 JANVIER



M'inscrire



Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

- 1 Du 20 Janvier au 20 Mars Inscription, saisie des vœux
- 2 Date limite de validation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
- 3 Vérification de la réception des dossiers-papier
- 4 Modification de l'ordre des vœux
- 5 Première phase d'admission et réponse des candidats
- 6 Procédure complémentaire

C'EST QUOI ?

POUR QUI ?

QUAND ?

COMMENT ?

LES FORMATIONS

LE GUIDE DU CANDIDAT

CONTACT

Page d'accueil > Présentation des formations

- ▶ BTS
- ▶ DCG
- ▶ Etudes de santé
- ▶ Formations paramédicales et sociales
- ▶ Écoles d'architecture
- ▶ BTSA
- ▶ DEUST
- ▶ Licences
- ▶ CPGE
- ▶ Écoles de commerce
- ▶ Écoles supérieures d'arts
- ▶ DMA
- ▶ DUT
- ▶ MAN
- ▶ Formations d'ingénieurs
- ▶ CPES
- ▶ Formations professionnelles autres que BTS et DUT

Avant de vous inscrire, complétez votre information avec l'ONISEP >>>



Rechercher une formation

Module de recherche de formations

Rechercher une formation (Procédure complémentaire)

APRÈS LE BAC : DÉCOUVRIR LES FILIÈRES D'ÉTUDES ET CONSTRUIRE SON PARCOURS

Les filières sont nombreuses et se croisent. Ce sera à vous de construire votre parcours, le plus souvent progressivement, en profitant des "passerelles" qui vous sont offertes.

À PARTIR DU 20 JANVIER



M'inscrire



Accéder à mon dossier

ADMISSION POST BAC EN 6 ÉTAPES

- 1 Du 20 Janvier au 20 Mars
Inscription, saisie des vœux
- 2 Date limite de validation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
- 3 Vérification de la réception des dossiers-papier
- 4 Modification de l'ordre des vœux
- 5 Première phase d'admission et réponse des candidats
- 6 Procédure complémentaire

Utilisation du moteur de recherche

1 M. TEST Test Terminale française

CONTACT/MES MESSAGES

INFORMATION

DÉCONNEXION

INSCRIPTION

SCOLARITÉ

VOEUX

CANDIDATURES

ORDRE DES VOEUX

RECHERCHE DE FORMATIONS

Formation

Par type de formation: Indifférent

Lieu

Par région: Indifférent

Par académie: Indifférent

Par département: Indifférent

Par ville: Indifférent

Critères spécifiques (facultatifs)

- Formations en apprentissage
- Formations pour sportif de haut niveau
- Formations pour artiste de haut niveau

Trier les résultats: Géographique

 Retour Lancer la recherche

Utilisation du moteur de recherche

EN SAVOIR PLUS

Etablissement

Lycée Marie Curie (Public)
70 avenue de paris
78002 Versailles Cedex France

Site Internet Lycée

Tel Accueil: 01.39.24.13.85
Fax: 01.39.50.24.60

[Site Internet...](#)

Informations supplémentaires:

Le lycée Marie Curie est composé de 2 sites : le site principal, au 70 avenue de Paris, et le site secondaire, au 24 rue Henri Simon. Accessibilité : gares Versailles Chantiers, Versailles Rive Gauche et Montreuil ; ligne de bus 171, Versailles Chateau - Pont de Sèvres.

Dates journées portes ouvertes:

Portes ouvertes post-bac : Samedi 25 janvier 2014 de 8h30 à 12h30, 70 avenue de Paris.

Fiches-formations et/ou diaporama à consulter par ailleurs sur le site internet du lycée, rubrique Formations.

JPO

Formation

Domaine	Spécialité
BTS - Services	Management des unités commerciales



Caractéristiques de la formation

Langue vivante 1	Anglais
Langue vivante 2	Allemand - Espagnol

Adresse Mail

Vous pouvez poser vos questions concernant cette formation à l'adresse mail suivante : ctx_0782567s@ac-versailles.fr

Description de la formation

Former des responsables d'unité commerciale (point de vente, agence commerciale, agence bancaire)
Ayant des missions de :

- Management d'équipe,
- Gestion de la relation avec la clientèle,
- Gestion et animation de l'offre de services et de produits,
- Recherche et exploitation d'informations.

En savoir plus ...

Descriptif Formation

Journée portes ouvertes : samedi 25 janvier 2014 de 8h30 à 12h30 70 av de Paris VERSAILLES
www.lyc-curie-versailles.ac-versailles.fr/Presentation_lyc/Formations_dispensees/formation.htm

Les ressources disponibles pour le candidat

Guides

- Guide APB à l'usage du candidat , guide de la Procédure Complémentaire (site public APB)
- Guide ONISEP après le Bac, guide APB en Ile-de-France (diffusion en janvier aux élèves)
- Lettre aux parents, intégrée cette année dans le Guide ONISEP après le Bac

Diaporamas

- Elève « S'inscrire dans une formation après Bac avec APB »
- Document expliquant le traitement des licences en Ile de France
- Calendrier des Journées Portes Ouverts Universités + IUT (JPO)

Salons

- Salon européen de l'éducation (21 au 24 novembre 2013)
- Salon APB (10 et 11 janvier 2014)

En téléchargement sur le site du Rectorat de l'académie de Versailles,
Page Orientation Enseignement Supérieur APB
ou directement à partir de l'adresse suivante : www.ac-versailles.fr/public/apb

Les **FORMATIONS** pour lesquelles l'accès au portail est obligatoire

- BTS** (brevet de technicien supérieur) / **DTS** (diplôme de technicien supérieur) / **BTSA** (brevet de technicien supérieur agricole)
- DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion)
- CPGE** (classe préparatoire aux grandes écoles) / **CPES** (classe préparatoire aux études supérieures)
- MAN** (classes de mise à niveau hôtellerie) / **MANAA** (classe de mise à niveau en arts appliqués)
- DMA** (diplôme des métiers d'Art)
- MC** (Mention complémentaire de type IV)
- DUT** (diplôme universitaire de technologie)
- Licences** (1ère année en université) / **DEUST** / **DU** (diplôme universitaire)
- 1ère année commune aux études de santé (PACES)** : médecine, pharmacie, odontologie, sage-femme
- Formations d'ingénieurs**
- Écoles d'Architecture** (sauf l'ESA : école privée)
- Écoles de la marine marchande**
- Certaines Ecoles de commerce**
- Écoles nationales supérieures d'art**

Certaines de ces formations dispensées par apprentissage sont intégrées au portail APB.

Pour toutes les autres formations : les candidats doivent s'adresser directement aux écoles choisies pour finaliser leurs inscriptions

**! Les inscriptions à ces formations et écoles se font à des dates variables.
Pour certaines, la procédure démarre dès octobre.**

- Université **Dauphine**
- IEP** (Instituts d'Études Politiques)
- Ecoles **paramédicales et sociales**

Attention : les préparations aux écoles paramédicales et sociales en Ile-de-France ne passent pas par APB, par contre certaines préparations aux écoles paramédicales et sociales en France passent par APB.

- Certaines **Écoles Supérieures d'Arts**
- Certaines **Écoles de Commerce**
- Certaines **Écoles d'ingénieurs**
- Écoles privées des **arts appliqués, gestion, notariat, transport, secrétariat**
- FCIL** (Formation Complémentaire d'Initiative Locale) et certaines **MC**



Admission
hors APB

Rentrée 2014

Calendrier APB du candidat

ADMISSION POST BAC

Décembre

Ouverture du site APB

Lundi 2 décembre

Janvier

Saisie des candidatures

20 janvier → 20 mars

Février

Mars

Validation des candidatures

**Envoi et constitution
des dossiers**

→ 2 avril (date limite)

Avril

Mai

**Classement
des vœux**

20 janvier
→ 31 mai

Juin

Admission

Phase 1 : du 12 juin au 17 juin

Phase 2 : du 26 juin au 1er juillet

Phase 3 : du 14 juillet au 19 juillet

Juillet

Août

**Inscription
Administrative**

De juillet à septembre

Septembre

**Procédure
complémentaire**

Du 27 juin au
15 septembre

**Orientation
Active**



INFORMATION

Le site du candidat

Page d'accueil pour la rentrée 2014 Encart « M'inscrire / Accéder à mon dossier »



Encart « M'inscrire / Accéder à mon dossier »

Site du candidat



[CONTACT](#)

[INFORMATION](#)

BIENVENUE SUR ADMISSION POSTBAC

Les inscriptions sont ouvertes du 20 janvier au 20 mars.

Connectez-vous en utilisant votre numéro de dossier et votre code confidentiel, fournis lors de la constitution de votre dossier **2014**.
N'utilisez jamais les identifiants fournis les années précédentes.

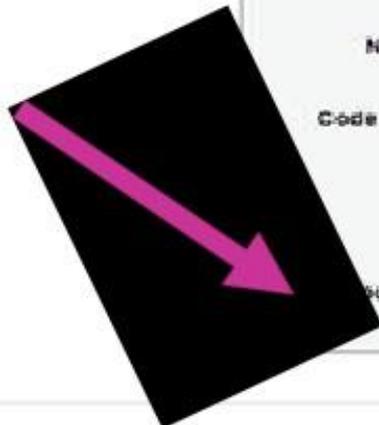
N° de dossier :

Code confidentiel :

Connexion

Codes perdus ? cliquez ici

Vous n'avez pas encore de dossier 2014? cliquez ici



Candidatures
20 janvier
20 mars

Pour saisir ses candidatures
l'élève doit créer son dossier

www.admission-postbac.fr

Pour cela, il doit disposer

- d'une adresse électronique valide et personnelle
(possibilité d'ajouter l'adresse des parents)
- de son numéro INE : Identifiant National Elève
(10 chiffres et 1 lettre)

Onglet « **scolarité** » - Rubrique « **scolarité** »

Dossier du candidat



SCOLARITÉ 2013/2014

Matricule:	01300130001
Type de formation:	Terminale
Série:	Scientifique
Enseignement obligatoire:	Ecologie, Agronomie et Territoires
Spécialité:	Mathématiques
Etablissement:	Lycée de test Vix - (Vendée) France Modifier
Classe:	Term S (Série S)
Option de classe suivie:	Section internationale
Langues vivantes et options:	<ul style="list-style-type: none"> Langue et littérature étrangère Langue vivante 1: Anglais Langue vivante 2: Allemand Mathématiques Spécialité Langue vivante 3: AF3D6 Ajouter une option facultative
Bulletins scolaires:	<input checked="" type="radio"/> En trimestres <input type="radio"/> En semestres <input type="radio"/> Annuel
Détails:	Indiquez ici les éléments de votre scolarité qui ne sont pas décrits plus haut par exemple une troisième option, ou une langue renforcée.

Candidatures
20 janvier
20 mars

Saisie et 1er classement

du 20 janvier au 20 mars 2014

Rappel : 1 candidature = 1 formation + 1 établissement

36 candidatures maximum **12** maximum par type de formation

- 12** 1ère année Universitaire (L1, Santé : médecine / odontologie / sage-femme / pharmacie)
Attention ! candidats franciliens à une L1 en IDF : 1 candidature L1 dans l'académie de passage du bac obligatoire
- 12** - CPGE (dont 6 maximum par voie)
- 12** - BTS + BTS en formation initiale par apprentissage + DMA
- 12** - DUT (y compris par alternance)
- 12** - Autres formations (DCG, Mise à niveau, MC de type IV«)
- Attention !** 3 vœux maximum pour MANAA
- 12** - Écoles d'ingénieurs en 5 ans
- 12** - Écoles d'architecture
- 12** - Certaines Écoles de Commerce
- 12** - Certaines Écoles Nationales Supérieures d'Art

Au-delà du 20 mars, aucune candidature ne pourra être ajoutée à la liste de vœux existante

Règles de gestion à l'université

6 catégories de licences

- Catégorie 1** : L1 à capacité d'accueil suffisante
- Catégorie 2** : L1 à capacité d'accueil insuffisante
- Catégorie 3** : L1 délivrée dans 1 ou 2 académies d'Ile-de-France
- Catégorie 4** : L1 à modalité particulière d'admission
- Catégorie 5** : Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)
- Catégorie 6** : L1 à recrutement national

IMPORTANT : Lorsqu'un candidat sélectionne une L1 de catégorie 2, 3 ou 6 un message l'incite très fortement à classer au moins 6 candidatures de L1 (hors L1 cat 4). S'il ne suit pas cette recommandation, en cas de capacité insuffisante, sa candidature sera traitée après celle des candidats qui ont suivi cette recommandation, au sein du même vivier de candidats prioritaires.

**Constitution
des dossiers
Mars**

Filières sélectives

- Validation de chaque candidature**
 - Impression de la fiche de candidature par l'élqve**
Une fiche de candidature éditée par candidature
 - Constitution et envoi du dossier «papier» par l'élqve pour chaque formation, si demandé**
Il joint les différentes pièces justificatives mentionnées sur la fiche de candidature
- ET / OU
- Saisie en ligne des pièces constitutives du dossier dématérialisé**

Date limite de validation des candidatures, de constitution et d'envoi de dossier

2 avril 2014

2 AVRIL

Validation d'une candidature

La date limite de **validation** des candidatures par les candidats est fixée au **2 avril**. Si une candidature n'a pas été validée, elle ne pourra pas faire l'objet d'une proposition d'admission.

Cependant :

- Pour les formations non sélectives** : le Service Central procédera le 3 avril à la validation automatique des candidatures enregistrées par le candidat.
- Pour les formations sélectives** : les établissements n'auront pas, cette année, la possibilité de valider des candidatures hors délai (c'est-à-dire après le 2 avril).

Si une formation sélective demande des éléments sous forme électronique (bulletins, lettre de motivation, CV«), l'élève ne peut valider sa candidature qu'une fois ces éléments saisis dans son dossier.

Saisie
Classement
Validation
janvier - mai

ADMISSION POST BAC

Saisie des vœux : 20 janvier -> 20 mars

Date limite de validation -> 2 avril

Classement : 20 janvier -> 31 mai

Classement confidentiel

(connu seulement de l'élève)

Au mieux, une seule candidature satisfaite : la mieux classée

Une candidature satisfaite annule les candidatures de rang inférieur

Validation

Seule une candidature classée et validée pourra être acceptée

Dossier du
candidat

Dossier du candidat / Onglet Vœu



1 M. TEST Test Terminale française

CONTACT/MES MESSAGES

INFORMATION

DÉCONNEXION

INSCRIPTION

SCOLARITÉ

VOEUX

CANDIDATURES

CANDIDATURES

Votre liste comporte 2 candidatures, dont
- 1 candidature BTS - BTSA - DTS - DMA,
- 1 candidature DUT

La liste de vos candidatures est affichée ci-dessous.
Si vous souhaitez consulter, compléter, modifier, valider, ou supprimer une candidature, veuillez cliquer sur la ligne correspondante.

Retour aux résultats de la recherche

Ajouter une formation

Ordonner les vœux

Formation	Type	Info	Etat	Pour modifier, compléter, valider, supprimer
I.U.T de Chalon-sur-Saône Chalon-sur-Saône (71) DUT - Production : Science et génie des matériaux	DUT		Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : la candidature doit être validée (date limite le 02/04/2014).	Cliquer ici
Lycée De Bois D'Olive Saint-Pierre (974) BTS - Production : Aménagement finition	BTS - BTSA		Dossier électronique. Pas de dossier papier à envoyer. Attention : la candidature doit être validée (date limite le 02/04/2014).	Cliquer ici

Retour aux résultats de la recherche

Ajouter une formation

Ordonner les vœux

□ L'onglet vœux comporte deux rubriques :

- « Candidatures » pour la sélection des formations, la validation et l'impression éventuelle. Un état de la candidature permet à l'élève de voir immédiatement où il en est.
- « Ordre des vœux » pour la hiérarchisation des vœux jusqu'au 31 mai.

Onglet « vœux » ± Rubrique « ordre des vœux »

Inscription Scolarité **Vœux** Admission

Candidatures **Ordre des vœux**

Ordre des vœux

Votre liste comporte 8 vœux classés

Vœux classés	
1	Université Paris Descartes Paris 5 Paris (75) L1 - Sciences humaines et sociales : PSYCHOLOGIE
2	Université Paris Diderot - Paris 7 Paris (75) L1 - Sciences humaines et sociales : Psychologie
3	Université Paris 10 (Paris Ouest) Nanterre (92) L1 - Sciences humaines et sociales : Psychologie
4	Université Paris 13 Villetaneuse (93) L1 - Sciences humaines et sociales : PSYCHOLOGIE
5	Université Paris 8 Saint-Denis (93) L1 - Sciences humaines et sociales : PSYCHOLOGIE
6	Université Panthéon- Assas Paris2 - Antenne Melun Melun (77) L1 - Droit-économie-gestion : Droit
7	Université Paris 2 Panthéon - Assas Paris (75) L1 - Droit-économie-gestion : Droit
8	Université Paris 1 Panthéon Sorbonne Paris (75) L1 - Droit-économie-gestion : Droit

C'est dans cet onglet que le candidat peut modifier l'ordre de ses vœux jusqu'au 31 mai

[Modifier la liste ordonnée](#) [Imprimer](#)

Admission
juin
juillet

3 phases d'admission

Proposition Admission Post Bac et réponse de l'élqve

du jeudi 12 juin 14h au mardi 17 juin 14h

du jeudi 26 juin 14h au mardi 1er juillet 14h

du lundi 14 juillet 14h au samedi 19 juillet 14h

4 réponses possibles

ADMISSION POST BAC

[oui définitif]

j'accepte cette proposition et aucune autre ne me sera faite

[oui mais]

j'accepte pour l'instant la proposition qui m'est faite mais je maintiens ma candidature pour d'autres vœux mieux placés

[non mais]

je refuse cette proposition mais je maintiens mes candidatures sur des vœux mieux placés

[démission générale]

je ne suis plus candidat(e) à aucune formation

- Tant que je n'ai pas répondu « oui définitif » à une proposition, je dois me connecter à chaque phase de propositions et suivre les instructions.
- Sans réponse de ma part dans les délais imposés, je serai considéré(e) comme démissionnaire.

L'ORIENTATION ACTIVE
DANS LES UNIVERSITES
VERSAILLAISES

L'Orientation Active sur APB

Dans les universités

- 2 types d'accès à l'Orientation Active
 - via un dispositif hors APB
 - via un module proposé dans APB

- 2 types de demandes d'avis d'Orientation Active sur APB
 - OA sollicitée
 - OA pour tous

- Quelle que soit la catégorie de L1
- Conseil de l'université à titre indicatif
- Conseil n'ayant pas d'incidence sur l'admission éventuelle du candidat dans la formation

Procédure
complémentaire
juin
septembre

Sur places vacantes uniquement [1]

Procédure entièrement électronique
(pas d'envoi de dossiers papier)

- Inscription sur internet du 4 juillet au 15 septembre
- Candidatures pour les formations dans lesquelles il reste des places (12 candidatures maximum / pas de hiérarchisation des candidatures)
- Consultation par le candidat de son dossier électronique pour savoir si une place est proposée
- Délai de 8 jours pour accepter ou refuser cette place jusqu'au 20 août (20-31 août : délai de 72H et au 1^{er} septembre : 24h)
- Inscription administrative dans l'établissement

Procédure
complémentaire
juin
septembre

Procédure Complémentaire (PC) [2]

Du 28 juin au 15 Septembre 2013

La procédure complémentaire est essentiellement destinée aux candidats n'ayant pas formulé de vœux avant le 20 mars 2014 ou n'ayant reçu aucune proposition d'admission sur leurs candidatures.

Elle peut également être accessible à des candidats :

- en attente de proposition sur certains vœux en procédure normale (entre le 27 juin et le 14 juillet)
- en attente de signature de contrat sur une formation en apprentissage en procédure normale

SIMULATION

Exemple d'une sélection d'élève

Vœu 1	CPGE ECS lycée A
Vœu 2	CPGE ECS lycée B
Vœu 3	CPGE ECS lycée C
Vœu 4	DCG lycée A
Vœu 5	DUT GEA GPMO IUT A
Vœu 6	DCG lycée B
Vœu 7	DUT GEA GPMO IUT B
Vœu 8	Licence 1 Eco-gestion

4 modalités de réponses possibles sur les 3 phases de la procédure normale

OUI définitif



OUI mais

NON mais

Démission générale

Propositions faites à l'élève

CAS « Oui définitif » N 1

Vœu 1	CPGE ECS lycée A	⇒ Refusé par l'établissement
Vœu 2	CPGE ECS lycée B	⇒ Formation proposée
Vœu 3	CPGE ECS lycée C	⇒ Démission car vœu 2 proposé
Vœu 4	DCG lycée A	⇒ Démission car vœu 2 proposé
Vœu 5	DUT GEA GPMO IUT A	⇒ Démission car vœu 2 proposé
Vœu 6	DCG lycée B	⇒ Démission car vœu 2 proposé
Vœu 7	DUT GEA GPMO IUT B	⇒ Démission car vœu 2 proposé
Vœu n 8	Licence 1 Eco-gestion	⇒ Démission car vœu 2 proposé

Réponse de l'élève

CAS « Oui définitif » N 1

Vœu 2

CPGE ECS lycée B



Formation proposée

2 réponses possibles

J'accepte cette proposition
en répondant « Oui définitif »

Je la refuse en répondant
« Démission générale »



**Aucune autre proposition
ne me sera faite en
procédure normale**

➔ Après un « Oui définitif », je reçois un message
de l'établissement d'accueil. Je suis les instructions
demandées pour procéder à mon inscription administrative.

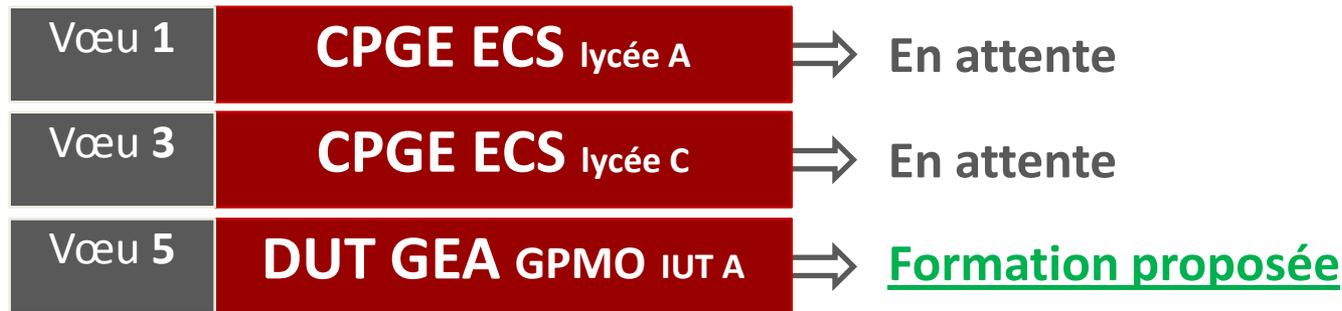
Propositions faites à l'élève

CAS « Oui définitif » N 2

Vœu 1	CPGE ECS lycée A	⇒	En attente
Vœu 2	CPGE ECS lycée B	⇒	Refusé par l'établissement
Vœu 3	CPGE ECS lycée C	⇒	En attente
Vœu 4	DCG lycée A	⇒	Refusé par l'établissement
Vœu 5	DUT GEA GP MO IUT A	⇒	Formation proposée
Vœu 6	DCG lycée B	⇒	Démission car vœu 5 proposé
Vœu 7	DUT GEA GP MO IUT B	⇒	Démission car vœu 5 proposé
Vœu n 8	Licence 1 Eco-gestion	⇒	Démission car vœu 5 proposé

Réponse de l'élève

CAS « Oui définitif » N 2



4 réponses possibles

J'accepte cette proposition en répondant « Oui définitif »

Aucune autre proposition ne sera faite

Je l'accepte, mais je reste candidat à mes vœux 1 et 3 en répondant « Oui mais »

→ Je reçois un message de l'établissement d'accueil et je suis les instructions demandées pour procéder à mon inscription administrative.

Je la refuse en espérant que je serais admis sur mes vœux 1 ou 3 en répondant « Non mais »

Je la refuse en répondant « Démission générale »

Retour au menu ▶



Propositions faites à l'élève

« Oui mais » en phase 1

Vœu 1	CPGE ECS lycée A	⇒	En attente
Vœu 2	CPGE ECS lycée B	⇒	Refusé par l'établissement
Vœu 3	CPGE ECS lycée C	⇒	En attente
Vœu 4	DCG lycée A	⇒	Refusé par l'établissement
Vœu 5	DUT GEA GPMO IUT A	⇒	Formation proposée
Vœu 6	DCG lycée B	⇒	Démission car vœu 5 proposé
Vœu 7	DUT GEA GPMO IUT B	⇒	Démission car vœu 5 proposé
Vœu n 8	Licence 1 Eco-gestion	⇒	Démission car vœu 5 proposé

Réponse de l'élève

« Oui mais » en phase 1

Vœu 1	CPGE ECS lycée A	⇒	En attente
Vœu 3	CPGE ECS lycée C	⇒	En attente
Vœu 5	DUT GEA GPMO IUT A	⇒	<u>Formation proposée</u>

4 réponses possibles

J'accepte cette proposition en répondant « Oui définitif »

Je l'accepte, mais je reste candidat à mes vœux 1 et 3 en répondant « Oui mais »

Je la refuse en espérant que je serais admis sur mes vœux 1 ou 3 en répondant « Non mais »

Je la refuse en répondant « Démission générale »

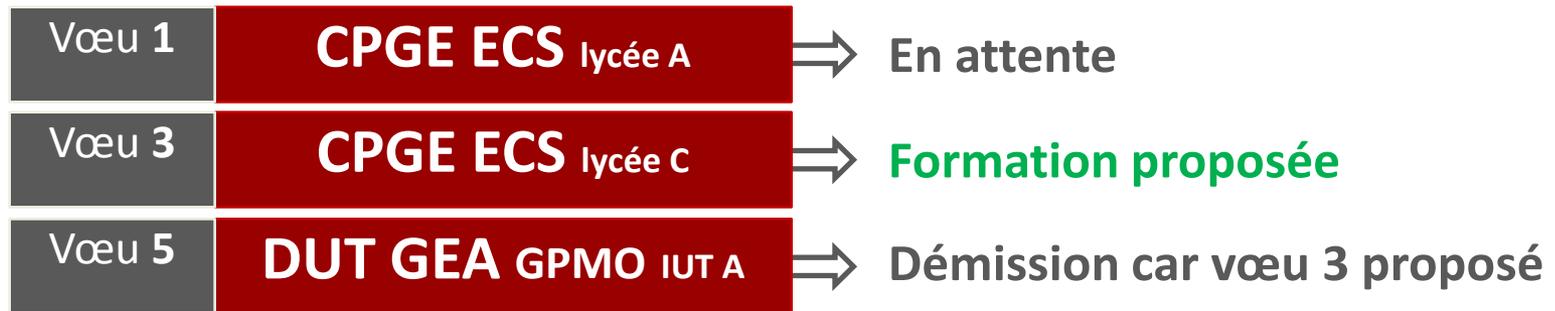


Il faudra que je me reconnecte sur APB obligatoirement pour participer à la 2^e phase de propositions d'admission (du 27 juin au 2 juillet). A cette occasion, je saurai si on m'admet sur mes vœux 1 ou 3.

Suivante

Nouvelles proposition et réponse

« Oui mais » en phase 2



4 réponses possibles

J'accepte cette proposition en répondant « Oui définitif »

Je l'accepte, mais je reste candidat à mon vœu 1 en répondant « Oui mais »

Je la refuse en espérant que je serais admis sur mon vœu 1 en répondant « Non mais »

Je la refuse en répondant « Démission générale »



Il faudra que je me reconnecte sur APB pour participer à la 3^e phase de propositions d'admission (du 14 au 19 juillet). A cette occasion, je saurai si on m'admet sur mon vœu 1.

Suivante

Pas d'autre proposition et réponse

« Oui définitif » en phase 3



2 réponses possibles

J'accepte cette proposition en répondant « Oui définitif »

Aucune autre proposition ne sera faite

➔ Je reçois un message de l'établissement d'accueil et je suis les instructions demandées pour procéder à mon inscription administrative.

Je la refuse en répondant « Démission générale »

[Retour au menu](#)

Propositions faites à l'élève

« Non mais »

Vœu 1	CPGE ECS lycée A	⇒	En attente
Vœu 2	CPGE ECS lycée B	⇒	Refusé par l'établissement
Vœu 3	CPGE ECS lycée C	⇒	En attente
Vœu 4	DCG lycée A	⇒	Refusé par l'établissement
Vœu 5	DUT GEA GPMO IUT A	⇒	Formation proposée
Vœu 6	DCG lycée B	⇒	Démission car vœu 5 proposé
Vœu 7	DUT GEA GPMO IUT B	⇒	Démission car vœu 5 proposé
Vœu n 8	Licence 1 Eco-gestion	⇒	Démission car vœu 5 proposé

Réponse de l'élève

« Non mais » en phase 1

Vœu 1	CPGE ECS lycée A	⇒	En attente
Vœu 3	CPGE ECS lycée C	⇒	En attente
Vœu 5	DUT GEA GPMO IUT A	⇒	<u>Formation proposée</u>

4 réponses possibles

J'accepte cette proposition en répondant « Oui définitif »

Je l'accepte, mais je reste candidat à mes vœux 1 et 3 en répondant « Oui mais »

Je la refuse en espérant que je serais admis sur mes vœux 1 en répondant « Non mais »

Je la refuse en répondant « Démission générale »

Il faudra que je me reconnecte sur APB obligatoirement pour participer à la 2^e phase de propositions d'admission (du 27 juin au 2 juillet). A cette occasion, je saurai si on m'admet sur mes vœux 1 ou 3.

Suivante

Nouvelles proposition et réponse

« Non mais » en phase 2



4 réponses possibles

J'accepte cette proposition en répondant « Oui définitif »

Je l'accepte, mais je reste candidat à mon vœu 1 en répondant « Oui mais »

Je la refuse en espérant que je serais admis sur mon vœu 1 en répondant « Non mais »

Je la refuse en répondant « Démission générale »

Il faudra que je me reconnecte sur APB pour participer à la 3^e phase de propositions d'admission (du 14 au 19 juillet). A cette occasion, je saurai si on m'admet sur mon vœu 1.

Suivante

Pas de nouvelle proposition

« Non mais » en phase 3



Je n'ai pas été admis sur mon vœu 1 et on ne fera pas de nouvelle proposition.

Je ne peux pas revenir en arrière en demandant la révision de mes réponses en phase 1 et 2 (admission respectivement sur mes vœux 5 et 3).

Il ne me reste plus qu'à formuler de nouveaux vœux sur places vacantes en procédure complémentaire.

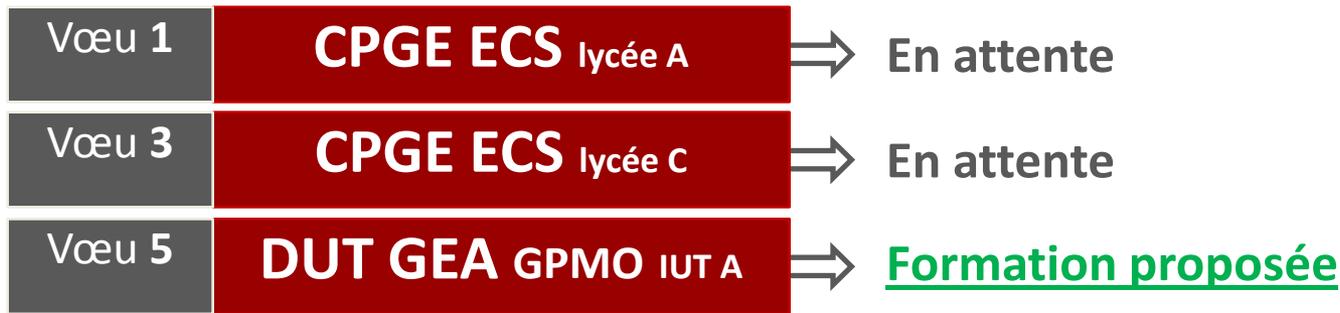
Propositions faites à l'élève

« Démission générale »

Vœu 1	CPGE ECS lycée A	⇒	En attente
Vœu 2	CPGE ECS lycée B	⇒	Refusé par l'établissement
Vœu 3	CPGE ECS lycée C	⇒	En attente
Vœu 4	DCG lycée A	⇒	Refusé par l'établissement
Vœu 5	DUT GEA GPMO IUT A	⇒	Formation proposée
Vœu 6	DCG lycée B	⇒	Démission car vœu 5 proposé
Vœu 7	DUT GEA GPMO IUT B	⇒	Démission car vœu 5 proposé
Vœu n 8	Licence 1 Eco-gestion	⇒	Démission car vœu 5 proposé

Réponse de l'élève

« Démission générale »



4 réponses possibles

J'accepte cette proposition en répondant « Oui définitif »

Je l'accepte, mais je reste candidat à mes vœux 1 et 3 en répondant « Oui mais »

Je la refuse en espérant que je serais admis sur mes vœux 1 ou 3 en répondant « Non mais »

Je la refuse en répondant « Démission générale »



Je ne participerai pas aux 2 phases suivantes et n'ai ainsi aucun espoir d'avoir une proposition d'admission, pas même sur mes vœux 1 et 3. Je pourrai cependant formuler des vœux sur places vacantes en procédure complémentaire.

ANNEXES

Licence (L1) PACES / PAES - Universités en Ile de France

Universités - Académie de Paris

Université	Nombre d'inscrits en 1ère année	Numéros clausus Concours 2012			
		Médecine	Pharmacie	Odontologie	Sage-femme
Paris V - René Descartes	2 487	351	115	43	29
Paris VI - UPMC	2 395	313	118	39	30
Paris VII - Diderot	2 160	327	106	41	27

* Données - Rentrée 2012

Universités - Académie de Versailles

Université	Nombre d'inscrits en 1ère année	Numéros clausus Concours 2012			
		Médecine	Pharmacie	Odontologie	Sage-femme
Paris - Sud - Orsay	1 035	130	49	15	11
Versailles - Saint Quentin en Yvelines	871	155	44	14	18

* Données - Rentrée 2012

Universités Académie de Créteil

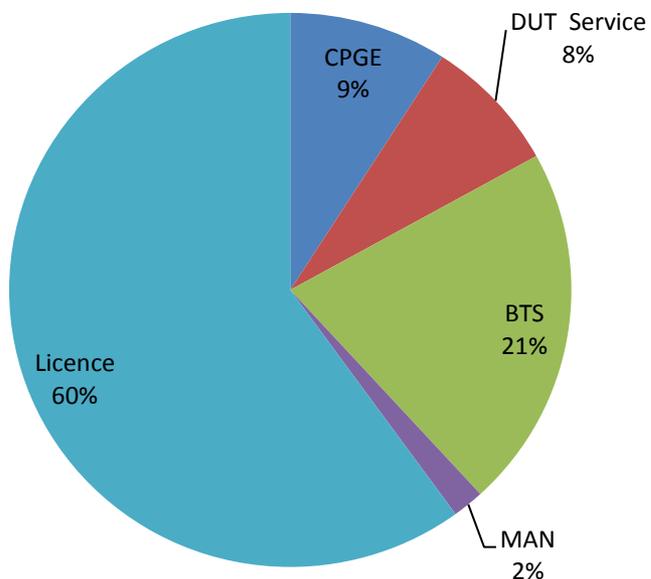
Université	Nombre d'inscrits en 1ère année	Numéros clausus Concours 2012			
		Médecine	Pharmacie	Odontologie	Sage-femme
Paris - Nord - Bobigny	1 076	138	45	16	8
Paris - Est Créteil Val de Marne	1 155	155	55	17	10

* Données - Rentrée 2012

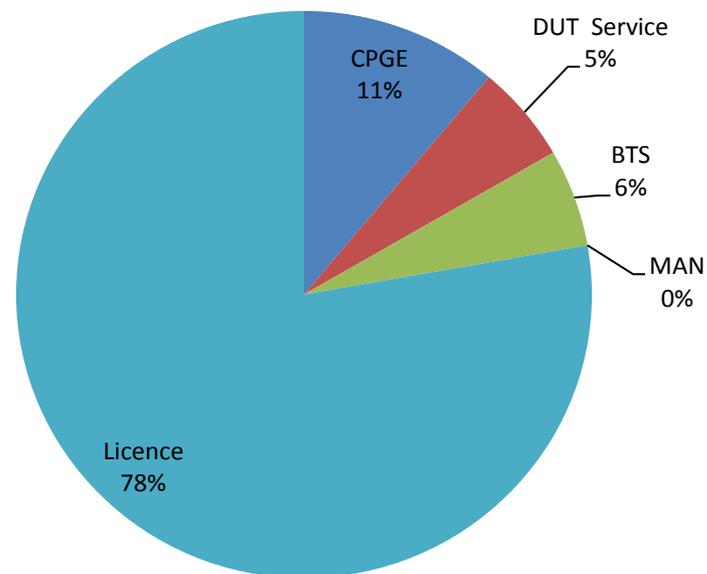
VŒUX APB 2012 - Lycée Saint James

Série ES

Nb de candidats ayant au moins un vœu



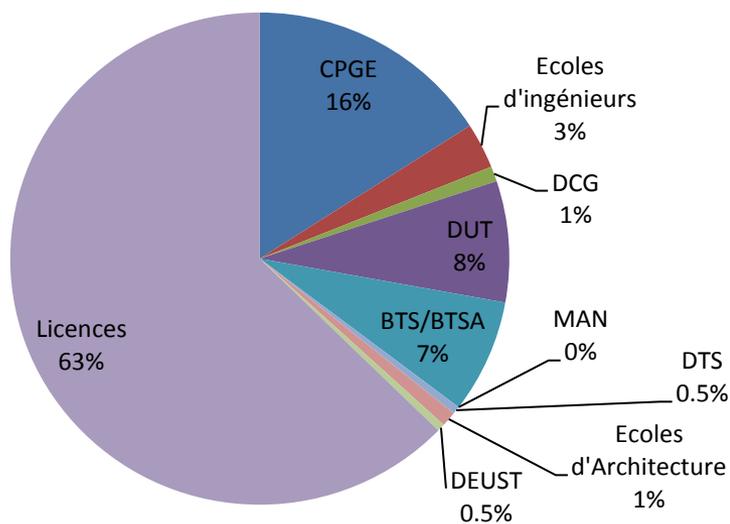
Nb de candidat ayant au moins 1 proposition APB



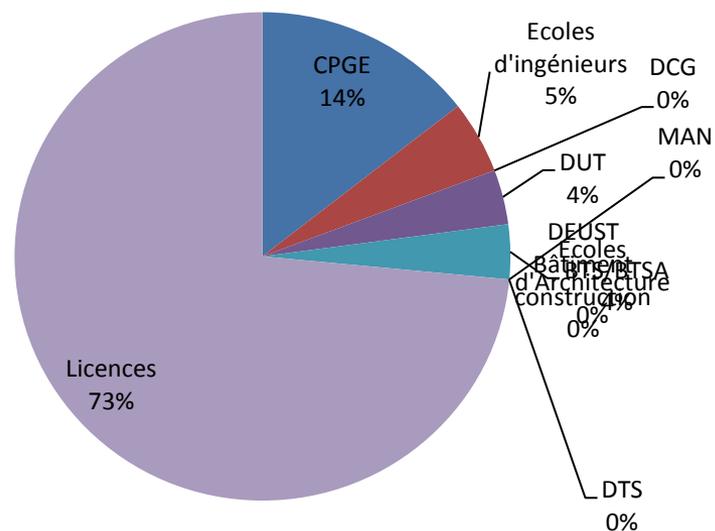
VŒUX APB 2012 - Lycée Saint James

Série S

Nb de candidats ayant au moins un vœu

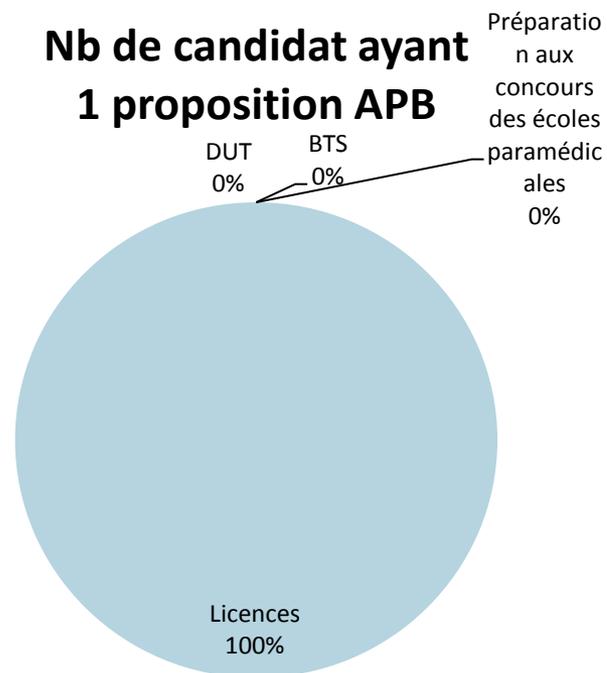
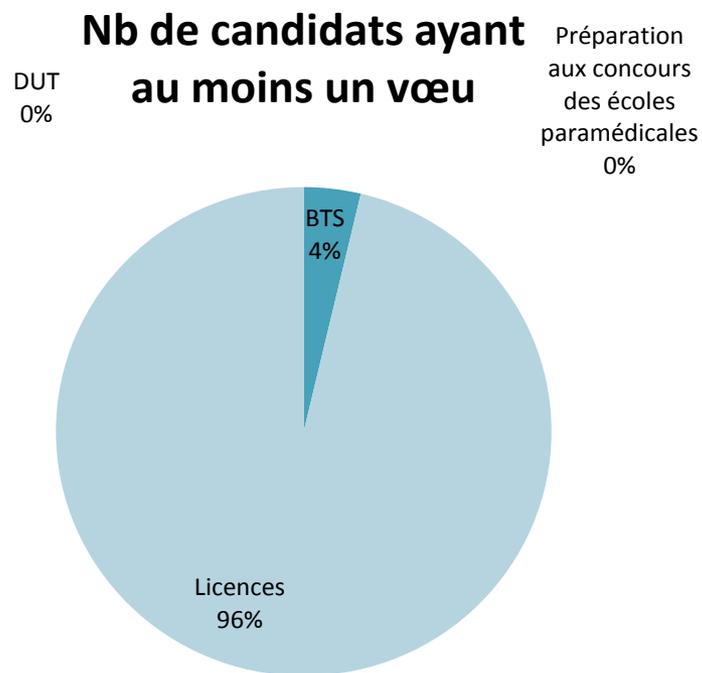


Nb de candidat ayant au moins 1 proposition APB



VŒUX APB 2012 - Lycée Saint James

Série L



LISTE DES ÉCOLES D'INGÉNIEUR

INTÉGRÉES DANS ADMISSION POST BAC

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> INSA (Instituts Nationaux des Sciences Appliquées)<input type="checkbox"/> UT (Universités de Technologie)<input type="checkbox"/> ENI (Ecoles Nationales d'Ingénieurs)<input type="checkbox"/> CPI (Cycle Préparatoire Intégré Lille / Clermont-Ferrand / Rennes)<input type="checkbox"/> CPP (Cycle Préparatoire Polytechnique)<input type="checkbox"/> GEIPI Polytech<input type="checkbox"/> CPBx (Cycle Préparatoire de Bordeaux)<input type="checkbox"/> ESIDAI (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Développement Agroalimentaire Intégré)<input type="checkbox"/> ESIGELEC Rouen<input type="checkbox"/> ESISAR Valence (Ecole Nationale Supérieure en Systèmes Avancés et Réseaux)<input type="checkbox"/> IIT BTP (Institut d'Ingénieur des Techniques du Bâtiment et des Travaux Publics)<input type="checkbox"/> ISTIA (STI-STL) (Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur d'Angers)<input type="checkbox"/> EISTI (Cergy / Pau) | <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> ENSIAME<input type="checkbox"/> ENSIAME ITII ISIV<input type="checkbox"/> IG2I<input type="checkbox"/> ITEEM Ecole Centrale de Lille<input type="checkbox"/> Concours Avenir Ecole Supérieure d'Ingénieurs (ECE, EPF, ESTACA, EIGSI)<input type="checkbox"/> EFREI<input type="checkbox"/> ESIGETEL<input type="checkbox"/> EME<input type="checkbox"/> ESTPBI (Ecole Spéciale des Travaux Publics, du Bâtiment et de l'Industrie)<input type="checkbox"/> ESI (Ecole Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci)<input type="checkbox"/> ESITC CACHAN (Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Cachan)<input type="checkbox"/> FESIC : Admission FESIC Concours Puissance 11, Admission FESIC-ECAM, Institut Polytechnique La Salle Beauvais « Admission FESIC- La salle Beauvais SVT »<input type="checkbox"/> Concours ADVANCE (ESME SUDRIA, EPITA, IPSA) |
|--|---|

LISTE DES ÉCOLES D'ART INTÉGRÉES DANS ADMISSION POST BAC

- École supérieure d'art Nord-Pas de Calais / Cambrai
- École supérieure d'Art et de design ESAD Orléans
- École Supérieure d'Art et Design - ESAD de Saint Etienne
- École européenne supérieure d'art de Bretagne
- École européenne supérieure de l'image Angoulême & Poitiers
- École d'art le Havre ESADHar
- École d'art Rouen ESADHar
- École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC)
- École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing

- École nationale supérieure de Bourges
- École supérieure d'art d'Annecy
- École Supérieure d'Art et de Design de Valenciennes

- École Nationale Supérieure d'Architecture - Marseille
- École Nationale Supérieure d'Architecture - Toulouse
- École Nationale Supérieure Architecture Paysage - Bordeaux
- École Nationale Supérieure d'Architecture - Montpellier
- École Nationale Supérieure d'Architecture - Bretagne
- École Nationale Supérieure d'Architecture Grenoble
- École Nationale Supérieure d'Architecture Saint-Etienne
- École Nationale Supérieure d'Architecture - Nantes
- École Nationale Supérieure d'Architecture Nancy
- École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage - Lille
- École Nationale Supérieure d'Architecture supérieure Clermont-Ferrand

- École Nationale Supérieure d'Architecture Supérieure Strasbourg
- École Nationale Supérieure d'Architecture Supérieure Lyon
- École Nationale Supérieure d'Architecture Supérieure Paris Belleville
- École Nationale Supérieure d'Architecture Supérieure Paris La Villette
- École Nationale Supérieure d'Architecture Supérieure Paris - Malaquais
- École Nationale Supérieure d'Architecture Supérieure Paris Val de Seine
- École Supérieure d'Architecture des jardins (E.S.A.J) - Paris 20^{ème}
- École Nationale Supérieure d'Architecture - Normandie
- École Nationale Supérieure d'Architecture de la ville et des territoires Marne La Vallée
- École Nationale Supérieure d'Architecture Supérieure Versailles
- École Nationale Supérieure d'Architecture de La Réunion Antenne de l'ENSAM

LISTE DES ÉCOLES DE COMMERCE INTÉGRÉES DANS ADMISSION POST BAC

Le réseau EGC :

- EGC Sud Management - AGEN
- EGC ANGOULEME
- EGC BAYONNE
- EGC Franche-Comté Campus de BESANCON, MONTBELIARD, VESOUL
- EGC BOURG-EN-BRESSE
- EGC BRIVE
- EGC Guyane CAYENNE
- EGC Bourgogne CHALON-SUR-SAONE
- EGC Savoie CHAMBERY
- EGC CHARLEVILLE-MEZIERES
- EGC Martinique FORT DE FRANCE
- EGC - LA REUNION
- EGC Vendée LA ROCHE-SUR-YON
- EGC du Maine LE MANS
- EGC MONTAUBAN

- EGC Bourgogne NEVERS
- EGC ORLEANS
- EGC RODEZ
- EGC Bourgogne SENS
- EGC Ile de France Ouest ST-GERMAIN-EN-LAYE
- EGC Basse Normandie SAINT LO
- EGC Tarbes-Pyrénées TARBES
- EGC Drôme-Ardèche VALENCE
- EGC Villefontaine

Le réseau ECRICOME BACHELOR :

- BEM-Bordeaux Management School
- ESC Tours-Poitiers (ESCEM)
- Euromed Management
- ICN Business School
- Reims Management School
- Rouen Business School